



Rapport d'activité 2025

Table des matières

- **De la vision à l'action**
 - Mot du président
 - Mot de la directrice
 - Notre cap 2025

- **La parole aux équipes**
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - Priorité 4

- **Sur le terrain**
 - Une vision déployée localement
 - Site de Sion
 - Site du Coteau
 - Site des Coteaux du Soleil
 - Site de Nendaz
 - Site d'Hérens

- **Finances**
 - Bilan
 - Compte de résultat & flux de trésorerie
 - Annexes aux comptes & organe de contrôle

De la vision à l'action

Mot du président



Philippe Varone
Président

Une vision responsable au service de la région et de ses habitants

Le CMS Sion-Hérens-Conthey (CMS SHC) constitue un **acteur majeur de l'aide et des soins à domicile**. Reconnu d'utilité publique, il assume une responsabilité essentielle : assurer à la population un **accès équitable à des prestations de qualité, adaptées aux réalités locales et à l'évolution des besoins**.

Le vieillissement de la population, l'augmentation des situations de vulnérabilité et la complexité croissante des parcours de vie représentent des défis majeurs pour notre région. Dans un contexte de ressources financières restreintes, ces évolutions nécessitent une offre médico-sociale coordonnée, efficiente et durable, conciliant qualité, maîtrise des coûts et proximité avec les bénéficiaires.

C'est dans ce contexte que le CMS SHC affirme une orientation régionale forte en étroite collaboration avec les communes membres, les partenaires du réseau socio-sanitaire et les autorités. L'entrée en vigueur des nouveaux statuts au 1er janvier 2025, suivie de la nomination du nouveau comité par l'Assemblée des délégués du 2 juin 2025, constitue une étape structurante dans le renforcement de la gouvernance. La composition du comité, associant représentation politique des districts et compétences spécialisées, garantit une conduite engagée, représentative des territoires et attentive aux enjeux stratégiques à long terme.

Cette vision s'articule autour de quatre axes prioritaires : renforcer la coordination médico-sociale, soutenir l'autonomie et l'insertion, développer une culture institutionnelle forte, ainsi que garantir la qualité et l'innovation. Elle traduit une volonté d'agir avec responsabilité, anticipation et sens du service public, afin de répondre aux défis actuels et de préparer durablement l'avenir du CMS SHC au bénéfice de la région et de ses habitants.

Comité du CMS Sion-Hérens-Conthey

Le comité est composé de 7 membres dont 3 représentants élus désignés par les districts, ainsi que 3 représentants non élus.

- **Philippe Varone**, président du comité et président de la Ville de Sion
- **Raphaël Vuigner**, représentant du district de Sion et président de la commune de Grimisuat
- **Grégory Logean**, représentant du district d'Hérens et président de la commune d'Hérémenche
- **Emilie Bornet**, représentante du district de Conthey et conseillère communale à Nendaz
- **Eliane Gaspoz**, professionnelle de la gestion et des ressources humaines
- **Victor Fournier**, directeur de Pro Senectute Valais
- **Philippe Genoud**, directeur du Foyer Haut-de-Cry, Vétroz



Mot de la directrice



Claire-Lise Giannoni
Directrice

Mettre la vision institutionnelle en action, avec et pour les équipes

L'année 2025 s'est inscrite dans la **continuité et la consolidation des valeurs et du fonctionnement interne du CMS SHC**, au service de sa mission d'utilité publique. Elle a également permis de **poser des fondations solides pour faire face aux enjeux à venir**, tant en matière d'évolution des besoins que de ressources humaines.

Cette dynamique s'est concrétisée sur le terrain à travers plusieurs réalisations marquantes présentées dans ce rapport. L'obtention de la **certification ISO 9001** atteste de notre engagement en faveur d'un **management de la qualité** structuré et résolument orienté vers **l'amélioration continue**. Le déploiement d'un programme de **formation sur mesure**, notamment dans le **domaine des soins infirmiers à domicile**, soutient le **développement des compétences**, renforce **l'engagement professionnel** et consolide **l'attractivité du CMS SHC** en tant qu'employeur.

La gouvernance renouvelée constitue un **cadre porteur pour le pilotage** et l'anticipation des enjeux prioritaires. La **collaboration** étroite entre le **comité et l'équipe de direction**, associée à une **volonté affirmée de proximité avec les équipes, les communes membres et les partenaires**, contribue à donner du sens à l'action et à renforcer l'alignement institutionnel.

Entreprise humaine et engagée, **le CMS SHC s'appuie sur une culture managériale fondée sur la confiance, l'autonomie et la responsabilité**. Cette approche **favorise l'implication** de chacune et chacun dans son domaine de compétences, **soutient la réflexion collective** et **encourage l'amélioration continue**, au service de la **qualité et du bien-être au travail**.

Le Président et la Directrice adressent leurs sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'aux bénévoles, pour leur professionnalisme et leur engagement. Leur investissement quotidien constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins de la population et faire évoluer l'institution vers l'avenir, avec responsabilité et confiance.

Direction du CMS Sion-Hérens-Conthey

- **Claire-Lise Giannoni**, directrice
- **Maud Theler**, cheffe du Service social
- **Arnaud Zufferey**, chef du développement et des services régionalisés du Service aide et soins
- **Bruno Mauricio**, chef des opérations et des services locaux du Service aide et soins
- **Julien Fallet**, chef du Service RH
- **Dominique Ferrin**, chef du Service finances & infrastructures
- **Pascal Praz**, coordinateur des sites
- **Christophe Beney**, coordinateur des sites



De gauche à droite : Claire-Lise Giannoni, Arnaud Zufferey, Dominique Ferrin, Julien Fallet, Bruno Mauricio, Madd Theler, Pascal Praz et Christophe Beney.

Notre cap 2025

Le CMS Sion-Hérens-Conthey propose des prestations médico-sociales et sociales visant à maintenir, améliorer ou retrouver l'autonomie des personnes, en collaboration étroite avec les bénéficiaires, leurs proches et le réseau.

L'action du CMS SHC s'articule autour de quatre priorités :

- Renforcer une offre médico-sociale coordonnée et adaptée aux besoins
- Soutenir l'autonomie sociale et l'insertion professionnelle
- Développer une culture institutionnelle forte
- Garantir la qualité et l'innovation

7'060 bénéficiaires accompagnés	392'429 visites réalisées
229'121 heures de soins	105'154 repas livrés
2'345 transports réalisés	551 collaborateurs (374.3 EPT)
253 bénévoles	16 communes desservies
45.2 millions de budget	

La parole aux équipes

Priorité 1

Renforcer une offre médico-sociale coordonnée et adaptée aux besoins

Domaine : Aide et soins à domicile

Fait marquant 2025

En 2025, le CMS Sion-Hérens-Conthey a connu une évolution significative de sa ligne hiérarchique au sein du service d'Aide et soins. À la suite de la nomination de **Mme Claire-Lise Giannoni** à la fonction de directrice, une réflexion a été menée afin d'adapter l'organisation hiérarchique du service.

L'objectif a été de **repenser l'organisation du service** afin de la rendre plus agile dans un domaine en forte évolution et de la rendre cohérente avec le modèle de soins personnalisés ainsi qu'avec le développement d'une **approche managériale** axée sur **l'autonomie des collaborateurs et une dynamique plus horizontale et participative**.

La réorganisation a été guidée par trois axes principaux :

- **tenir compte de la charge du service et de la complexité de sa mission**, dans un contexte marqué par l'évolution des prestations et des sollicitations croissantes des partenaires ;
- **renforcer la proximité** entre la hiérarchie et les acteurs cliniques, soit les professionnels du terrain ;
- **optimiser les ressources d'encadrement** grâce à une plus grande autonomisation des professionnels.

Afin de répondre à ces enjeux, un modèle de conduite du service reposant sur un fonctionnement **en job pairing*** a été validé par le comité et le service de la santé. Depuis fin mars 2025, le service est ainsi conduit par deux chefs de service, **Arnaud Zufferey et Bruno Mauricio**, assurant une **continuité de pilotage** et une **capacité renforcée à accompagner les évolutions du terrain**.

**deux chefs de service qui se partagent les responsabilités de la conduite du service en collaboration étroite avec des compétences synergiques, permettant la division nécessaire de la charge et la réponse.*

Impact interne

L'impact de cette nouvelle organisation est perceptible au sein du service. **La présence continue d'un responsable** est relevée comme un élément de **confort et de soutien pour les équipes**.

La diminution des niveaux hiérarchiques est également perçue positivement, bien qu'elle implique une adaptation progressive du rôle des cadres de proximité vers des responsabilités en conduite d'équipe élargies.

Sur le plan organisationnel, cette évolution permet une **meilleure efficacité de l'encadrement**, avec une réduction de 2,4 équivalents plein temps.

Le fonctionnement **en job pairing renforce par ailleurs la continuité managériale et la solidité de l'organisation**, notamment en cas d'absence ou de transition. Il offre également une disponibilité accrue pour le développement de projets, en particulier dans les domaines de l'innovation clinique et organisationnelle.

Impact externe

Sur le plan externe, ce mode de conduite permet de **répondre de manière plus souple à la multiplication des projets et des sollicitations**. La possibilité pour les deux chefs de service d'intervenir simultanément dans des contextes divers – sur le terrain ou dans des instances de représentation – constitue un atout.

Cette organisation favorise ainsi une **présence renforcée du CMS Sion-Hérens-Conthey auprès de ses partenaires** et contribue à consolider son positionnement dans les différents espaces de collaboration et de concertation .



Arnaud Zufferey, Chef du développement et des services régionalisés du service aide et soins.



Bruno Mauricio, Chef des opérations et des services locaux du service aide et soins.

Domaine : Livraison de repas et transports

Fait marquant 2025

Le service des repas et transports a poursuivi son développement en 2025, avec une **augmentation de 6,5 % du nombre de repas livrés**. Au total, plus de **105'000 repas** ont été **distribués à près de 800 bénéficiaires** dans les **16 communes partenaires**.

L'engagement bénévole demeure un pilier essentiel de cette prestation, en particulier dans les régions de montagne et les vallées. En plaine et en milieu urbain, où le contexte est plus exigeant, une diminution du bénévolat a conduit à l'engagement de livreurs rémunérés afin d'assurer la continuité du service.

Parallèlement, les critères d'accès aux prestations ont été précisés et harmonisés entre les cinq sites, renforçant ainsi la cohérence institutionnelle.

Impact

Ces évolutions ont permis de **renforcer la coordination et l'organisation du service**, tout en **consolidant les groupes de bénévoles**. Elles ont également favorisé une **meilleure harmonisation des pratiques entre les sites**.

Pour les bénéficiaires, ces prestations constituent un **soutien essentiel au maintien à domicile**. Elles garantissent un **accès régulier à des repas équilibrés** et offrent un **point de contact rassurant**, tant pour les personnes concernées que pour leurs proches. Elles contribuent également à maintenir un lien social de proximité et à soutenir l'autonomie des personnes âgées.

Indicateurs clés

105'154

repas livrés

778

bénéficiaires

253

bénévoles

2'345

transports sanitaires
réalisés

1'436'319

km parcourus

229'121

heures de soins

392'429

visites effectuées

3'086

consultations CPE

Priorité 2

Soutenir l'autonomie sociale et l'insertion professionnelle

Fait marquant 2025

L'année 2025 a été marquée par l'introduction du **nouveau programme informatique cantonal de gestion de l'aide sociale, Aventis**. Cette transition a été rendue possible grâce à un **important dispositif de formation interne** et à **l'implication active du service social** dans différents **groupes de travail cantonaux**.

Ce changement a constitué un **enjeu majeur** pour **garantir la continuité des prestations**, notamment en vue du versement des aides financières de janvier 2026. Il a également nécessité une adaptation des processus de travail, dont l'optimisation se poursuivra en 2026.

Parallèlement, le service social a **renforcé ses collaborations avec les partenaires de l'insertion socio-professionnelle**. Au total, **435 mesures** ont été mises en place durant l'année, témoignant de l'importance de ce réseau pour l'accompagnement des bénéficiaires.

Une démarche de développement du **management participatif a également été initiée**, favorisant **l'engagement des équipes** et l'évolution des pratiques professionnelles.

Enfin, la gestion de l'aide sociale financière étant déléguée au CMS par les communes, **le renouvellement des autorités communales** a impliqué un **travail d'adaptation et de coordination** afin de maintenir une collaboration efficace avec les partenaires institutionnels.

Impact

Ces évolutions ont permis de **renforcer la structuration des pratiques, d'améliorer la coordination interne** et de **consolider les liens avec les partenaires du réseau**.

Pour les bénéficiaires, elles **garantissent la continuité des prestations, facilitent l'accès aux mesures d'insertion** et **contribuent à soutenir leur autonomie sociale et professionnelle**.

Indicateurs clés

2'240

situations suivies

1'616

dossiers d'aide financière

624

dossiers d'aide personnelle

435

mesures d'insertion mises
en place

Priorité 3

Développer une culture institutionnelle forte

Fait marquant 2025

En 2025, le CMS SHC a poursuivi le développement d'une culture institutionnelle forte, en renforçant la cohésion des équipes, la transversalité et les pratiques managériales.

Plusieurs temps forts ont marqué cette dynamique :

- **La première séance plénière**, organisée en mai 2025, a réuni plus de **350 collaboratrices et collaborateurs** autour d'une **réflexion collective sur le management participatif**. Cet événement a constitué une **étape importante dans le développement d'une culture managériale partagée**, favorisant l'implication des équipes et la circulation des idées.
- La cohésion et le sentiment d'appartenance ont également été soutenus à travers des moments fédérateurs, tels que la **soirée des collaborateurs** organisée en novembre sous le thème festif « Les bronzés font du ski ».
- Le **premier Noël des familles** s'est déroulé sur la commune de Nendaz et a réuni les équipes et leurs proches autour d'animations proposées par des collaboratrices.

Parallèlement, **différents séminaires et formations internes et externes** ont permis de **renforcer les compétences professionnelles** et d'accompagner l'évolution des pratiques, dans une logique d'harmonisation inter-sites.

Ces initiatives contribuent à renforcer les liens entre les équipes et à consolider une identité institutionnelle commune.

Indicateurs clés

Ressources humaines



374.3
EPT

551
collaborateurs

22
métiers

Développement et engagement

337

formations

14

apprenti-e-s

25

collaborateurs-rices en
formation certifiante

26

jubilaires

Priorité 4

Garantir l'innovation et la qualité

Innovation : renforcer l'expertise clinique au cœur des pratiques

Fait marquant 2025

En 2025, le CMS Sion-Hérens-Conthey a mis en place un **programme de formation continue en évaluation clinique** à destination des infirmiers et infirmières HES.

Développée **en collaboration avec la HES-SO** et organisée dans les locaux du CMS à Sion, cette formation se déroule sur trois journées complètes. Elle **alterne apports théoriques et mises en situation**, avec un **focus particulier sur l'interprétation des signes cliniques et l'auscultation des principaux systèmes physiologiques**.

Pensée à partir des **réalités du terrain**, cette démarche vise à **renforcer les compétences cliniques** des équipes et à **soutenir une pratique infirmière autonome**, en phase avec les exigences actuelles des soins à domicile.

Impact interne

Cette formation donne aux professionnels infirmiers des **repères supplémentaires pour analyser** des situations parfois complexes et **ajuster** leurs interventions en conséquence. Elle **renforce leur autonomie** dans la prise de décision, tout en **consolidant leur place au sein des équipes** interdisciplinaires.

Au-delà des compétences techniques, **elle contribue à faire évoluer les pratiques vers davantage de précision clinique** et de **réflexion partagée**, dans une logique **d'amélioration continue**.

Impact externe

Pour les bénéficiaires, cela se **traduit par des évaluations plus fines et des prises en charge mieux ajustées** à leur situation.

La **qualité des échanges avec les partenaires du réseau**, notamment les médecins traitants, s'en trouve également renforcée, grâce à des transmissions plus structurées et ciblées.

Plus largement, cette **montée en compétence** permet de soutenir des décisions adaptées quant aux modalités de prise en charge, contribuant ainsi à un **maintien à domicile sécurisé** et à une **utilisation pertinente des ressources de santé**.

Indicateurs clés

3

jours de formation
dispensés

100

infirmiers et infirmières HES
concernés

1

formation centrée sur des
approches expérientielles

70'000

CHF investis dans la
formation continue

Qualité, protection des données et santé-sécurité

Fait marquant 2025

L'année 2025 a été marquée par le renforcement structuré du **systeme de management de la qualité** ainsi que par la **consolidation des dispositifs institutionnels en matière de protection des données, de santé et de sécurité au travail** au sein du CMS Sion-Hérens-Conthey.

La **gestion des incidents, réclamations et plaintes** constitue un levier central d'amélioration continue. L'analyse des situations signalées permet **d'identifier des pistes d'amélioration concrètes**, en **s'appuyant** notamment sur l'engagement des **collaboratrices et collaborateurs**, dont les **signalements contribuent directement à l'évolution des pratiques**.

La démarche de **certification s'est poursuivie** avec la réalisation **d'un premier audit en avril et de l'audit de certification en novembre**. Elle s'accompagne du **renforcement de la politique qualité** ainsi que du déploiement progressif de la **cartographie des processus de travail du CMS** et de la **gestion documentaire** dans un logiciel spécifique (PYX4).

Parallèlement, **plusieurs évolutions organisationnelles ont été engagées** ainsi que de la **réalisation d'audits internes**, en particulier dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections.

Des **avancées significatives** ont également été réalisées **en matière de protection des données et de santé et sécurité au travail**, avec la **désignation d'un délégué à la protection des données**, la **formalisation du registre de traitements des données auprès du préposé cantonal à la protection des données**, la **mise en place de procédures internes**, ainsi que le développement de **collaborations avec la médecine du travail et de partenaires spécialisés**.

Impact

Ces démarches contribuent à **structurer les processus institutionnels**, à **renforcer la maîtrise des risques** et à **soutenir l'amélioration continue** des pratiques professionnelles. Elles permettent également de **clarifier les responsabilités**, de **renforcer la cohérence des procédures** et **d'accompagner les équipes** dans l'adoption de bonnes pratiques.

Pour les bénéficiaires et les partenaires, elles garantissent des prestations sécurisées et de qualité, dans le respect des exigences réglementaires, et renforcent la confiance dans la capacité du CMS SHC à assurer une gouvernance rigoureuse de ses activités.

Indicateurs clé



Sur le terrain

Une vision déployée localement

L'action du CMS Sion-Hérens-Conthey se déploie au plus près de la population à travers ses cinq sites, chacun ancré dans un territoire spécifique et en lien direct avec les communes desservies.

Cette organisation permet d'assurer une **connaissance fine des réalités locales**, d'adapter les prestations aux besoins et de garantir une coordination de proximité avec les partenaires du réseau.

À travers des **témoignages et des parcours de vie**, cette section **met en lumière l'accompagnement proposé au quotidien** ainsi que l'impact concret des prestations sur les bénéficiaires et leurs proches.

Ces récits illustrent, de manière concrète et humaine, la **diversité des interventions et l'engagement des équipes** sur le terrain.

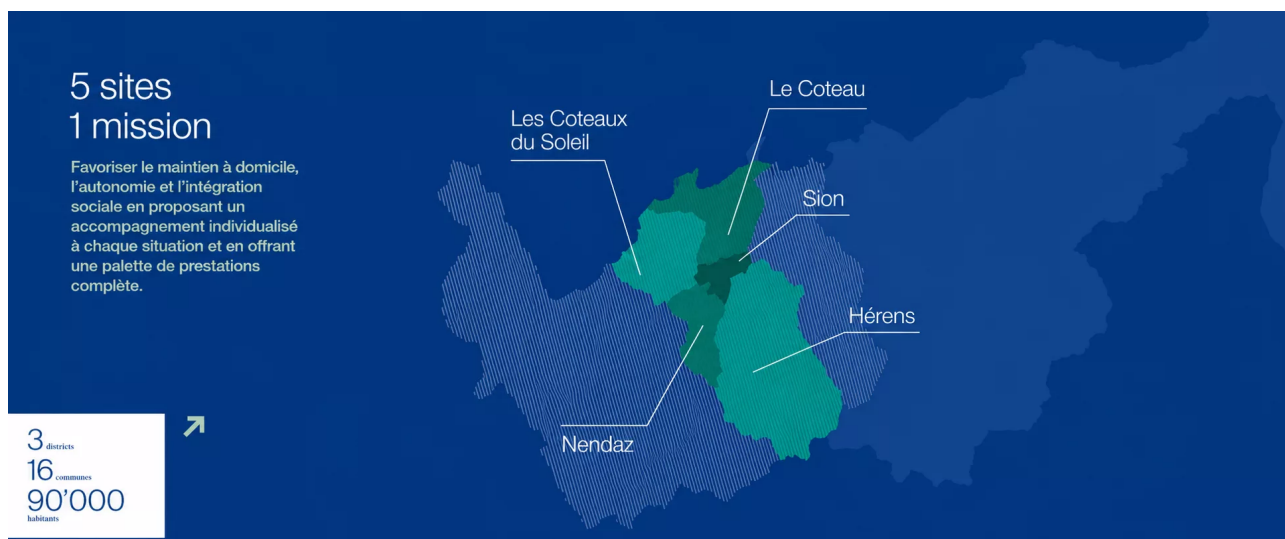
Les équipes, au cœur de l'action

Chaque jour, **ce sont les équipes** du CMS Sion-Hérens-Conthey qui **donnent vie aux prestations** et assurent un accompagnement de proximité dans l'ensemble des communes.

Leur engagement, leur professionnalisme et leur capacité à s'adapter aux réalités du terrain **constituent le fondement de la qualité des interventions.**

Organisation territoriale

Le CMS SHC intervient dans **16 communes des districts de Sion, d'Hérens et de Conthey**. La présence de l'institution sur différents sites constitue un point d'ancrage permettant d'assurer la coordination et la mise en œuvre des prestations au plus près des besoins locaux.



Site de Sion

Le site de Sion a poursuivi le développement de ses activités dans un contexte urbain caractérisé par une forte diversité de situations et une complexité accrue des parcours médico-sociaux des bénéficiaires. Les équipes ont renforcé la coordination avec les partenaires du réseau, notamment dans l'accompagnement de situations nécessitant une approche pluridisciplinaire.

Communes desservies

Sion, Veysonnaz

Indicateurs clés

270 collaborateurs-rices	192.4 EPT
1'113 patients soins	634 patients aide pratique
65'243 heures de soins	26'625 heures d'aide pratique
832 dossiers actifs au service social	41'581 repas livrés
686 transports socio-sanitaires effectués	



La parole à nos bénéficiaires

« **Maintenant, je sais faire tout seul, donc j'ai beaucoup moins peur.** »

« **Ils étaient gentils et répondaient toujours à mes questions.** »

Nathanaël Rossier, Sion

Âgé de **12 ans**, Nathanaël a bénéficié d'un suivi du service de **soins pédiatriques à domicile du Valais romand** dans le cadre d'un problème cardiaque nécessitant un traitement anticoagulant et des contrôles réguliers.

Après son hospitalisation, les infirmières se rendaient chez lui, mais aussi parfois à l'école, pour effectuer les contrôles liés à son traitement.

« **C'était pratique qu'ils viennent chez moi ou à l'école. Comme ça, je n'avais pas besoin d'aller à l'hôpital à chaque fois.** »

Pour Nathanaël, le fait d'être suivi à la maison apportait beaucoup de tranquillité et de sécurité. Les soins se déroulaient dans un environnement familier, loin du stress de l'hôpital.

« **À la maison, c'était plus tranquille et ça me rassurait beaucoup.** »

Au fil des interventions, les infirmières ont pris le temps de lui expliquer les gestes, le fonctionnement du matériel et les différentes étapes des contrôles. Une approche qui lui a progressivement permis de gagner en confiance et en autonomie.

« **Maintenant, je sais faire tout seul et ça me fait beaucoup moins peur.** »

Aujourd'hui, Nathanaël réalise lui-même ses contrôles grâce à une machine utilisée à domicile. Fier du chemin parcouru, il garde un souvenir très positif de cet accompagnement.

« **Des fois ça faisait un peu mal, mais c'était une bonne expérience.** »

À travers son témoignage, Nathanaël souligne aussi l'importance du dialogue et de la bienveillance des équipes soignantes.

« **Ils étaient gentils et répondaient toujours à mes questions.** »

Site du Coteau

Dans la continuité du développement de l'axe enfance engagé ces dernières années, l'année 2025 marque une étape significative avec **l'intégration au CMS SHC, site du Coteau, de la structure « L'Envol étoilé », située à Savièse**. Ce mandat donné au CMS SHC par les 4 communes du Coteau offre **un lieu d'accueil enfants-parents** favorisant l'écoute, les échanges et le soutien à la parentalité. Cette intégration permet de **renforcer la présence du CMS SHC sur le territoire** et d'**élargir l'offre de prestations dédiées à l'enfance**, dans une logique de continuité et de cohérence des accompagnements.

Sur le terrain, les équipes du site du Coteau accompagnent chaque jour **des bénéficiaires et leurs familles** dans des **moments clés** de leur parcours de vie, avec une attention particulière portée à la proximité, à l'écoute et à l'adaptation des interventions.

En s'appuyant sur les **compétences des équipes** et sur les **synergies entre les dispositifs existants, cette évolution** contribue à proposer un **accompagnement global, coordonné et adapté aux besoins des familles**, en cohérence avec la mission du CMS visant le maintien et le développement de l'autonomie et de la qualité de vie.

Communes desservies

Savièse, Ayent, Arbaz, Grimsuat

Indicateurs clés

91 collaborateurs-rices	66.1 EPT
529 patients soins	309 patients aide pratique
41'035 heures de soins	13'824 heures d'aide pratique
186 dossiers actifs au service social	13'248 repas livrés
174 transports socio-sanitaires effectués	

La parole à nos bénéficiaires



« Ça m’a libéré du temps dans cette dernière année de bachelor, et ça, c’est précieux. »

« Tout s’est fait très naturellement. Je ne me suis jamais senti jugé ou mal à l’aise de demander de l’aide. »

Robin Lorétan

Actuellement en dernière année de **Bachelor en écriture littéraire**, Robin Lorétan finançait ses études en travaillant dans un musée, jusqu’à la fermeture temporaire de celui-ci pour rénovation.

Face à cette perte d’activité, son frère l’oriente vers la **Fondation Pestalozzi** ainsi que vers le **service social du CMS Sion-Hérens-Conthey**, afin d’être accompagné dans les démarches liées à une demande de bourse.

Dès les premiers échanges, Robin relève la simplicité de la démarche et la qualité du soutien reçu.

« Elle m’a accompagné tout du long, notamment pour les documents qui étaient plus compliqués à obtenir. »

Le service social l’a soutenu dans la constitution du dossier, le suivi administratif et les différentes étapes de la demande. Déposée en septembre 2025, celle-ci reçoit une réponse favorable quelques semaines plus tard.

« C’était rapide et surtout rassurant de savoir que quelqu’un suivait le dossier avec moi. »

Au-delà du soutien financier, cette bourse lui permet surtout de retrouver du temps dans une année particulièrement importante de son cursus, marquée par la réalisation de son travail de Bachelor.

« Ça m’a libéré du temps dans cette dernière année de bachelor, et ça, c’est précieux. »

Robin souligne aussi l’image accessible et naturelle du service social, loin des idées reçues parfois associées à ce type d’accompagnement.

« Tout s’est fait très naturellement. Je ne me suis jamais senti jugé ou mal à l’aise de demander de l’aide. »

Aujourd’hui, Robin termine son Bachelor avec davantage de sérénité. Ce soutien lui a permis de traverser une période d’incertitude financière tout en retrouvant quelque chose d’essentiel dans cette dernière ligne droite académique : du temps pour écrire, réfléchir et mener à bien son travail.



« Grâce au CMS, on peut rester à la maison. Et pour nos enfants, c'est aussi un soulagement. »

« Pour nous, c'est un service 5 étoiles. »

Marie-Thérèse et Jacques Balet, Grimisuat

Mariés depuis plus de 60 ans, **Jacques (85 ans) et Marie-Thérèse (83 ans)** ont construit leur vie à **Grimisuat**, où ils vivent encore aujourd'hui. Ensemble, ils ont élevé quatre garçons et sont restés profondément attachés à leur région et à leurs habitudes de vie.

Jacques a travaillé durant 30 ans chez Air-Glacières, tout en s'investissant en parallèle dans les vignes, une activité qui lui tient encore particulièrement à cœur, même s'il ne peut aujourd'hui plus la pratiquer en raison de troubles de l'équilibre. De son côté, Marie-Thérèse a exercé pendant 30 ans au Café des Fougères à Conthey, en tant que sommelière.

Aujourd'hui, leur quotidien a évolué. Les activités qui rythmaient autrefois les journées de Jacques, comme le tir, la danse ou les parties de cartes, ne sont plus possibles. Pour autant, l'esprit reste le même : chaleureux et plein d'humour. Blagueur, il aime plaisanter avec les équipes soignantes lors de leurs passages, contribuant à instaurer une relation à la fois professionnelle et conviviale.

Accompagnés par le CMS Sion-Hérens-Conthey depuis 2019, ils bénéficient **de deux passages par jour ainsi que d'un service de livraison de repas cinq jours par semaine**. Cet accompagnement leur permet de continuer à vivre chez eux, dans un environnement familial, tout en apportant un soutien précieux à leurs proches.

« Grâce au CMS, on peut rester à la maison. Et pour nos enfants, c'est aussi un soulagement. »

Jacques et Marie-Thérèse relèvent la qualité de la relation avec les intervenants : des équipes qu'ils décrivent comme « **drôles, aimables et professionnelles** », et dont ils apprécient autant la compétence que l'attention portée au quotidien.

Reconnaissants, ils résument leur expérience en toute simplicité : « **Pour nous, c'est un service 5 étoiles.** »

Site des Coteaux du Soleil

Le site des Coteaux du Soleil a poursuivi le développement de ses prestations au service d'une population croissante, marqué par une évolution des besoins et une diversité des profils de population. Les équipes ont assuré une coordination étroite des interventions, en combinant soins, accompagnement social et prestations de soutien à domicile.

Communes desservies

Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson

Indicateurs clés

108 collaborateurs-rices	74.8 EPT
555 patients soins	288 patients aide pratique
39'479 heures de soins	12'054 heures d'aide pratique
468 dossiers actifs au service social	22'771 repas livrés
762 transports socio-sanitaires effectués	



La parole à nos bénéficiaires

« Ils sont vraiment formidables. On peut discuter, ils prennent le temps, ça fait aussi une compagnie. »

« Qu'ils continuent comme ils font. Il n'y a rien à changer. »

Laurence Coudray, Vétroz

Installée à **Vétroz** depuis de nombreuses années, **Laurence, âgée de 95 ans**, continue à vivre seule à domicile. Très autonome, elle gère encore elle-même son quotidien, entre les courses, la préparation des repas et ses activités personnelles.

C'est à la suite d'une hospitalisation, il y a environ deux ans, qu'un accompagnement lui a été proposé afin de sécuriser son retour à domicile. Depuis, une intervention hebdomadaire a lieu chaque jeudi matin pour le suivi de son état de santé, la préparation des médicaments et une présence régulière.

Le rôle du CMS se situe avant tout dans **l'accompagnement, la prévention et le maintien à domicile**. Les passages permettent d'assurer le suivi de sa santé, une bonne gestion des traitements ainsi qu'une présence rassurante. Cet accompagnement contribue à **préserver l'autonomie** de Laurence tout en apportant un soutien précieux à ses proches.

« Je me débrouille très bien toute seule, mais c'est rassurant de savoir qu'il y a quelqu'un si besoin. »

Toujours active, Laurence continue à sortir régulièrement, à faire ses courses et à participer à des lotos, des moments qu'elle apprécie particulièrement pour garder un lien social.

Au-delà du suivi et des soins, elle souligne aussi l'importance de la relation créée avec les intervenants.

« Ils sont vraiment formidables. On peut discuter, ils prennent le temps, ça fait aussi une compagnie. »

Pour ses proches également, cette présence régulière représente une véritable tranquillité d'esprit. À 95 ans, Laurence estime que cet accompagnement contribue pleinement à lui permettre de rester chez elle dans de bonnes conditions, en toute sérénité.

« Même quand tout va bien, ça vaut la peine. Ça rassure, pour nous comme pour nos proches. »

Avec simplicité, elle conclut :

« Qu'ils continuent comme ils font. Il n'y a rien à changer. »

Site de Nendaz

Le site de Nendaz a poursuivi ses activités dans un contexte de montagne, nécessitant une organisation adaptée aux contraintes d'accessibilité et à la dispersion géographique. Les équipes ont renforcé leur présence de proximité afin de garantir la continuité des prestations et de soutenir le maintien à domicile.

Commune desservie

Nendaz

Indicateurs clés

46 collaborateurs-rices	26.7 EPT
255 patients soins	135 patients aide pratique
18'905 heures de soins	4'588 heures d'aide pratique
60 dossiers actifs au service social	13'019 repas livrés
705 transports socio-sanitaires effectués	



La parole à nos bénéficiaires

« **Sans le CMS, je n'aurais pas pu rentrer chez moi. Aujourd'hui, il me permet de garder mon autonomie et de vivre en sécurité.** »

« **Ils sont ouverts, flexibles et toujours là pour trouver des solutions.** »

Guillaume Girolamo, Haute-Nendaz

À la suite d'un accident de rallye survenu en 2023, **Guillaume Girolamo, 29 ans**, est devenu tétraplégique. Après une année de rééducation dans un centre spécialisé, il a pu regagner son domicile avec l'accompagnement du **service aide et soins du CMS**.

Depuis son retour à domicile, Guillaume a progressivement retrouvé un rythme de vie actif. Il partage aujourd'hui son temps entre son activité professionnelle à temps partiel, ses suivis spécialisés et la pratique du rugby fauteuil.

Le CMS intervient principalement le matin pour les soins d'hygiène, l'habillage et les transferts dans le fauteuil. Cet accompagnement lui permet de continuer à vivre chez lui, dans un environnement familial, tout en bénéficiant d'un soutien essentiel au quotidien.

« **Sans le CMS, je ne pourrais pas rester dans mon appartement. Je serais contraint d'aller dans une structure spécialisée.** »

Depuis son retour à domicile, Guillaume a progressivement gagné en autonomie. Certains passages du soir, initialement indispensables, sont aujourd'hui en train d'être réduits grâce aux progrès réalisés au fil du temps.

Au-delà des soins techniques, il souligne aussi l'importance de la relation créée avec les intervenants.

« **On peut discuter, ils prennent le temps et il y a une vraie relation de confiance.** »

Guillaume apprécie particulièrement la flexibilité et la capacité d'adaptation des équipes face à ses besoins et à son rythme de vie.

« **Une fois, je devais partir très tôt pour un baptême et ils ont réussi à venir à 7 heures du matin pour que je sois prêt.** »

Pour lui comme pour sa compagne, cette présence régulière représente également une sécurité importante au quotidien, notamment lors des transferts et des soins.

Malgré les changements imposés par l'accident, Guillaume continue à avancer avec détermination et voit dans cet accompagnement un soutien indispensable pour préserver son autonomie et poursuivre ses projets de vie.

« **Ils sont ouverts, flexibles et toujours là pour trouver des solutions.** »

Site d'Hérens

Le site d'Hérens a poursuivi son accompagnement dans un territoire de vallée avec un fort ancrage local. Cette organisation favorise une relation de confiance et permet un accompagnement personnalisé, en lien étroit avec les partenaires locaux.

Communes desservies

Evolène, Hérémece, Mont-Noble, Saint-Martin, Vex

Indicateurs clés

36 collaborateurs-rices	23.1 EPT
292 patients soins	115 patients aide pratique
16'931 heures de soins	3'599 heures d'aide pratique
79 dossiers actifs au service social	14'521 repas livrés
35 transports socio-sanitaires effectués	

La parole à nos bénéficiaires

« Le CMS m'a permis de rentrer chez moi et de retrouver mon autonomie. »

« Je remercie le personnel du CMS pour tout le travail qu'ils ont fait et toute la patience qu'ils ont eue avec moi. »

Alexis Micheloud, Hérémece

Habitant d'**Hérémece**, **Alexis Micheloud** a exercé le métier d'électricien avant de prendre sa retraite.

À la suite d'une période de santé particulièrement éprouvante marquée par plusieurs séjours hospitaliers entre fin 2024 et 2025, il a bénéficié durant plusieurs mois de l'accompagnement du **service aide et soins du CMS, site d'Hérens**.

Son retour à domicile n'aurait pas été possible sans un accompagnement quotidien. Le CMS est alors intervenu pour assurer les soins nécessaires et l'aider à retrouver progressivement son autonomie.

« Quand je suis rentré à la maison, les soignants de l'hôpital ne voulaient pas me laisser repartir sans que quelqu'un s'occupe de moi. Le CMS est venu chez moi et s'est occupé de moi pendant neuf mois. »

Les infirmières et infirmiers intervenaient chaque jour pour les soins, le suivi de son état de santé ainsi que l'apprentissage des injections d'insuline devenues nécessaires après son hospitalisation.

« Ils m'ont mis en route pour tout ce que je devais faire. »

Au fil des mois, Alexis a appris à gérer lui-même son traitement. Les équipes l'ont accompagné dans cet apprentissage jusqu'à ce qu'il puisse réaliser seul les gestes nécessaires à son suivi.

« Maintenant, je fais tout moi-même. Je suis totalement indépendant. »

Au-delà des soins, il garde le souvenir d'une présence rassurante durant une période marquée par de nombreux changements.

« Ils venaient tous les jours faire les soins dont j'avais besoin. Ils ont toujours été là quand il le fallait. »

Aujourd'hui, Alexis n'a plus besoin d'accompagnement à domicile. Redevenu autonome, il a pu reprendre son engagement comme **livreur de repas à domicile pour le CMS sur la commune d'Hérémece**, une activité qu'il n'avait interrompue que durant les périodes les plus difficiles de sa maladie, pouvant compter sur la solidarité de l'équipe de bénévoles qui s'est mobilisée pour le remplacer et le soutenir.

Après avoir lui-même bénéficié des prestations du service aide et soins, il apprécie d'autant plus aujourd'hui pouvoir à nouveau contribuer au maintien à domicile d'autres bénéficiaires.

« Je remercie le personnel du CMS pour tout le travail qu'ils ont fait et toute la patience qu'ils ont eue avec moi. »

Finances

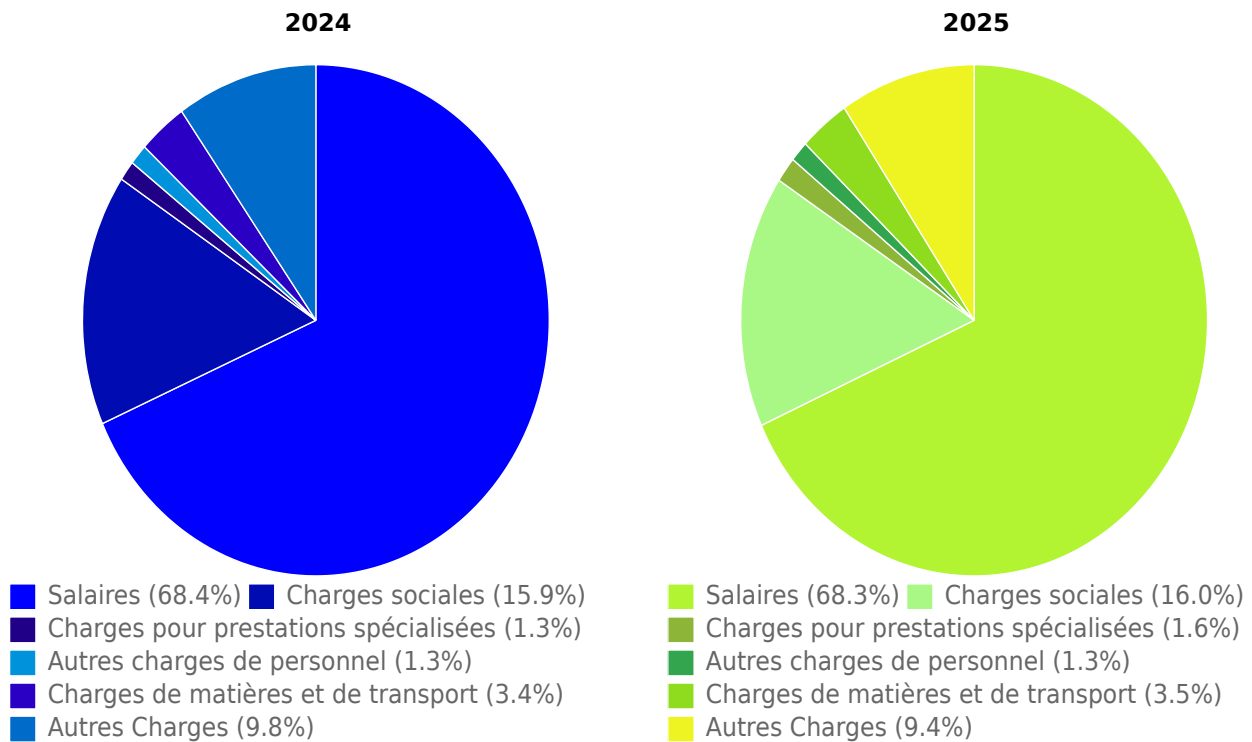
Bilan

			en CHF
	Bilan 31.12.2024	Bilan 31.12.2025	2025 vs 2024
Actifs	17 664 892	20 178 597	2 513 704
Actifs circulants	17 146 617	19 760 483	2 613 866
Caisse	4 453	4 827	374
Poste	618 078	384 020	-234 058
Banques	4 910 700	5 551 670	640 970
Créances résultant de prestations	2 513 587	2 511 995	-1 593
Créances vis-à-vis d'inst. étatiques	8 415 417	9 897 120	1 481 703
Actifs de régularisation / transitoires	684 381	1 410 852	726 471
Actifs transitoires	682 586	1 410 395	727 810
Mouvements de fonds	1 795	456	-1 339
Divers c/c	0	0	0
Actifs immobilisés	518 275	418 114	-100 162
Mobilier et équipements	54 003	38 962	-15 041
Machines de bureau, équipement informatique	188 638	122 663	-65 974
Véhicules	24 152	15 863	-8 289
Bâtiments d'exploitation	251 482	240 626	-10 857
Passifs	40 789 784	43 028 628	2 238 844
Capital étranger à court terme	40 337 445	42 592 794	2 255 350
Autres dettes pour prestations assurances	4 739 698	2 118 861	-2 620 837
Avance des clients	6 010	9 136	3 126
Dettes bancaires à court terme	-	-	-
Dettes vis-à-vis d'institutions publiques	34 208 499	38 297 576	4 089 077
Passifs de régularisation	1 383 237	2 167 221	783 984
Capital étranger à long terme	452 339	435 834	-16 505
Dettes à long terme	-	-	-
Fonds Loterie Romande	144 205	141 386	-2 819
Autres fonds	308 134	294 447	-13 686
Résultat - Perte	-23 124 891	-22 850 031	274 860

Compte de résultat & flux de trésorerie

2024	2025
<p>Total des produits Millions de CHF 20.1</p>	<p>Total des produits Millions de CHF 22.4</p>
<p>Total des charges Millions de CHF 43.2</p>	<p>Total des charges Millions de CHF 45.2</p>
<p>Excédent de charges Millions de CHF 23.1</p>	<p>Excédent de charges Millions de CHF 22.9</p>
<p>Excédent de charges 53.5%</p>	<p>Excédent de charges 50.5%</p>

Répartition des charges



Compte de résultat

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Réel vs Budget 2025	
				CHF	%
Salaires	29 570 356	32 748 700	30 872 625	-1 876 075	-5.7%
Charges sociales	6 892 949	7 824 047	7 223 792	-600 255	-7.7%
Charges pour prestations spécialisées	544 043	346 500	725 663	379 163	109.4%
Autres charges de personnel	559 997	1 100 800	587 412	-513 388	-46.6%
Charges de matières et de transport	1 457 520	1 668 500	1 571 879	-96 621	-5.8%
Autres charges	4 219 795	5 420 742	4 247 398	-1 173 344	-21.6%
Total des charges	43 244 660	49 109 289	45 228 769	-3 880 520	-7.9%
Recettes de prestations de soins	10 276 096	11 554 500	11 224 701	-329 799	-2.9%
Contribution des communes au coût des soins	1 544 555	2 033 024	1 806 501	-226 522	-11.1%
Contribution du canton au coût des soins	3 606 963	4 465 124	4 215 202	-249 922	-5.6%
Contribution des autres cantons au coût des soins	14 027	-	35 129	35 129	-
Recettes des prestations d'aide au ménage	1 958 738	2 121 200	1 875 123	-246 077	-11.6%
Recettes repas et transport	1 200 644	1 258 000	1 267 959	9 959	0.8%
Recettes pour prestations spécialisées (diététique, ergo, etc)	764 352	766 500	801 276	34 776	4.5%
Autres recettes	753 564	315 300	1 152 847	837 547	265.6%

Total des produits	20 118 939	22 513 647	22 378 737	-134 910	-0.6%
Charges extraordinaires	-829	-23 280	-	23 280	-100.0%
Excédent de charges à répartir	23 124 891	26 572 362	22 850 031	-3 722 331	-14.0%

Flux de trésorerie

	Comptes 2024	Comptes 2025
Excédent des charges avant subventionnement	-23 124 891	-22 850 031
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	159 546	129 089
Variation des provisions	-	-
Variation des créances résultant de prestations de service	2 384	1 593
Variation des créances vis-à-vis d'institutions étatiques	351 991	-1 481 703
Variation des actifs de régularisation	-38 833	-726 471
Variation des c/c avec des prestataires externes	-	-
Variation des c/c inter-CMS	-	-
Variation des dettes pour prestations d'assurance	1 305 578	-2 617 711
Variation des dettes à court terme portant intérêt	-	-
Variation des dettes vis-à-vis d'institutions étatiques	1 446 710	4 089 077
Couverture du déficit N-1	22 060 905	23 124 891
Variation des passifs de régularisation	-447 538	783 984
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	1 715 851	452 718
Investissements dans les immobilisations corporelles	-84 420	-28 928
Désinvestissements dans les immobilisations corporelles	-	-
Investissements dans les immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements dans les immobilisations incorporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-84 420	-28 928
Variation des dettes à long terme	-	-
Variation des fonds affectés	-6 163	-16 505
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-6 163	-16 505

Variation de trésorerie	1 625 268	407 285
Trésorerie nette au 1er janvier	3 907 964	5 533 232
Trésorerie nette au 31 décembre	5 533 232	5 940 517
Variation nette de trésorerie	1 625 268	407 285

Annexes aux comptes & organe de contrôle

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Selon la loi sur les soins de longue durée, les Centres médico-sociaux (CMS) ont pour mission, dans le domaine des soins de longue durée, d'organiser et promouvoir des prestations de prévention, de soins et d'aide à domicile pour les personnes de tous âges qui nécessitent des thérapies, des traitements et des soins curatifs et palliatifs, des examens, des prestations médico-sociales, de l'aide pour gérer les tâches de la vie quotidienne et participer à la vie sociale ainsi qu'un accompagnement sécuritaire à domicile. Selon la loi sur l'intégration et l'aide sociale, les CMS sont responsables d'orienter, informer et soutenir les personnes en difficulté et d'instruire les demandes d'aide matérielle.

Principe de financement du CMS :

Les produits du CMS proviennent de la facturation des prestations aux assurances et aux patients. Ils représentent 49.5% du total des charges. Les charges sont constituées essentiellement de charges du personnel (87.2%). Les charges de matériel, de transport, et les autres charges d'exploitation se montent à environ 12.8% du total. Conformément aux dispositions légales, l'excédent de charges est financé à hauteur de 70% par le canton et 30% par les 16 communes des districts de Sion, Hérens et Conthey.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Les états financiers du CMS sont constitués des 6 comptabilités analytiques par site au 31.12.2025, à savoir Sion, Coteaux du Soleil, Coteau, Hérens, Nendaz et les services centralisés. Les principes d'évaluation et de présentation sont uniformes entre les sites.

Stocks et prestations de services non facturées :

Le CMS SHC ne détient pas de stocks.

Toutes les prestations de service effectuées durant l'année sont facturées.

Immobilisations corporelles :

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000.- par objet (bien de masse: CHF 20'000.-) doivent être activés. Les amortissements des investissements des années antérieures à 2021 sont effectués selon la méthode dégressive.

L'amortissement est effectué selon la méthode indirecte. Les amortissements sur les investissements dès 2021 sont effectués selon les recommandations d'Aide et soins à domicile Suisse, selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Mobilier	5 ans
Infrastructures informatiques	4 ans
Équipement, installations fixes	10 ans

Provisions comptes horaires et vacances non-prises :

Les soldes positifs des comptes horaires et les vacances non-prises au 31 décembre de l'année comptable ont fait l'objet d'une provision par catégorie de personnel du CMS et ont été valorisées conformément aux directives du Département relevant de la santé du 14 janvier 2011 pour les Centres médico-sociaux concernant les contributions financières, le subventionnement et la tenue de la comptabilité. Il n'y a pas d'autres provisions.

2. Dissolution nette de réserves latentes

Pas de dissolution de réserves latentes.

3. Nombre de collaborateurs

	2024	2025
En EPT (moyenne annuelle)	351	364

	31.12.2024	31.12.2025
En nombre	553	551

4. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Résultat Foyer de jour	-	-
Attribution du montant reçu au fond en faveur de l'aide et soins à domicile	-	-
Utilisation d'une partie des fonds	18 199	33 327
Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	18 199	33 327
Fin de l'exploitation des appartements protégés de la commune d'Ayent	-	-829
Dissolution Fonds entraide bénévoles	-	-
Fonds reçu en faveur de l'aide et soins à domicile	-	-
Dissolution pour utilisation d'une partie des fonds	-18 199	-33 327
Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	-18 199	-34 156
Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période	-	-829

5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

6. Dettes envers des institutions de prévoyance (art 959c al. 2 ch. 7)

	31.12.20 25 CHF	31.12.20 24 CHF
Dettes envers des institutions de prévoyance au 31.12.2025 - payées en janvier de l'année suivante	706 327	1 238 376

7. Engagement conditionnel

Dès le 1er janvier 2023, tous les collaborateurs sont affiliés auprès de la Caisse de pension de la ville de Sion (CPVS) devenue Caisse de pension ORAE au 01.01.2025. À la suite du regroupement des CMS, des mesures compensatoires à hauteur de KCHF 720 ont été estimées par la Caisse de pension ORAE au 31 décembre 2025. Les montants effectivement dus par le CMS dépendent de deux conditions : l'arrivée à l'âge terme du collaborateur et que la retraite soit prise sous forme de rente.

8. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Le CMS n'a pas mis en gage des biens dont il est propriétaire.

Caisse de pensions ORAE	CHF 438 253.85
CPP SLD	CHF 61 201.30
Mobilière Suisse	CHF 200 394.35
Suva	CHF 6 477.45
Total	CHF 706 326.95

Organe de contrôle



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD



CMS Sion-Hérens-Conthey
Chemin des Perdrix 20
1950 Sion
+41 27 563 50 00
cms-shc.info@cms-smz.ch